

Deuxième aéroport régional français avec un trafic de 11.7 millions de passagers en 2019, Aéroports de Lyon poursuit le développement de ses infrastructures avec notamment l'ouverture d'un nouveau Terminal qui permet de faire évoluer la capacité de l'aéroport à 15 millions de passagers.

Aéroports de Lyon lance une consultation en vue d'attribuer une autorisation d'occupation temporaire du Domaine Public Aéronautique, pour l'exercice d'une activité de **location digitale de voitures** sans chauffeur, **durée de l'autorisation de trois ans, à compter du 1^{er} octobre 2022.**

L'activité sera concentrée sur des espaces Premium, en base avant du parking P4.

1. Les entreprises intéressées se feront connaître par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante au plus tard le vendredi 29 juillet 2022.

AÉROPORTS DE LYON – Direction Commerciale et Marketing
Linda MEFEDJEKH
BP 113 69125 LYON-SAINT EXUPÉRY AÉROPORT

2. Le dossier de consultation sera disponible à partir du **lundi 25 juillet 2022**. Il sera envoyé par lien de téléchargement.

3. Les offres devront être adressées :

- Sous double enveloppe **par envoi recommandé avec accusé de réception,**
- Ou **remises en main propre** auprès de la Direction commerciale et marketing à l'adresse suivante :

AÉROPORTS DE LYON
Direction commerciale et marketing – Linda MEFEDJEKH
Hub 3 – BP 113 69 125 Lyon-Saint Exupéry Aéroport
Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h

L'enveloppe extérieure portera l'adresse ci-dessus ainsi que les mentions « Ne pas ouvrir » et « Consultation location digitale de voitures 2022 »

L'enveloppe intérieure portera la mention « Offre pour l'exercice d'une activité de location digitale de voitures sur le parking P4 ».

4. La date limite de réception des offres est fixée au **mercredi 14 septembre 2022 à 17h.**